

Compte rendu du CHSCT du 20 octobre 2015

Les représentants du personnel avaient à examiner une fois encore un ordre du jour pléthorique avec pas moins de 10 dossiers soumis à la discussion du CHSCT. Mission très difficile à réaliser, d'autant plus qu'une bonne partie des documents n'ont pas été transmis à temps. FO DGFIP 56 a dans le cadre de sa déclaration liminaire (disponible sur le site www.fo-dgfip-sd.fr/56/) fait part à la DDFIP du Morbihan de sa vive protestation, invitant la Direction à respecter le cadre réglementaire du CHSCT.

Ordre du jour

- 1) Approbation du PV de la réunion du 30/06/2015
- 2) Compte rendu de l'intervention du cabinet 360RH pour le CFP de Port Louis.
- 3) Point sur le SIE de Vannes Remparts
- 4) Situation de la Trésorerie de le Palais
- 5) Enquête CHSCT sur l'accident du travail du 11 mars 2015 à Auray
- 6) Fusion des secteurs d'assiette des SIP Vannes Golfe et Lorient Sud
- 7) Etude et analyse des rapports de visite de l'ISST, des fiches d'accident du travail, des annotations du registre hygiène et sécurité et des fiches de signalement émis depuis le CHSCT du 30 juin 2015.
- 8) Point sur les visite CHSCT et compte des visites de la Trésorerie de Sarzeau, du SIP Vannes Golfe et SIP Lorient Sud
- 9) Propositions budgétaires pour 2015
- 10) Point sur la sécurité de la cité administrative et du CFP de Lorient Hôtel de ville le mercredi et le soir
- 11) Point d'information sur la commission de réforme

En préalable au début des travaux et après lecture des déclarations liminaires, les représentants du personnel ont demandé une suspension de séance, et exigé de la Présidente, de reléguer en fin de réunion, tous les points litigieux ou incomplets (4-5-6-9-10).

Approbation du procès verbal du CHSCT du 30 juin 2015

Le PV du CHSCT du 30 juin n'était toujours pas finalisé 4 mois après le CHSCT de juin, encore une fois **situation inadmissible !!**

Compte rendu de l'intervention du Cabinet 360 RH sur le CFP de Port Louis

Après restitution des documents de travail à l'ensemble des membres du CHSCT la psychologue du travail nous a présenté le compte rendu de l'ensemble de ses travaux. Ceux-ci ont fait l'objet d'une restitution régulière à un comité de suivi (les 4 OS, Direction, médecin, agent de prévention, et chef de service). Ils ont mis en évidence une réelle souffrance au travail, l'inexistence du collectif, une organisation des missions inadaptée et souffrant d'improvisation. La synthèse de la consultation du Cabinet 360 RH a été présentée le 20 septembre au comité de suivi, qui a validé la démarche. Le plan d'action dévoilé à ce comité nécessitait une présentation et un accord préalable du Directeur, celui-ci l'a d'ailleurs validé sans modification.

2 axes seront mis en œuvre dès le mois de novembre.

- **1 axe Métiers avec la désignation d'un IP du Finistère** qui prendra en charge le pilotage Métiers (organisation, technicité...)
- **1 axe Managérial/Ressources humaines avec l'appui du Responsable RH** (Mme Chambry) qui prendra en charge le pilotage "humain"(accompagnement du collectif, information, communication, management participatif).

L'ensemble de ces mesures sera présenté le 5 novembre au personnel du CFP de Port Louis par l'équipe de direction et la psychologue du travail.

FO DGFIP 56 remercie la psychologue du Cabinet 360 RH pour la démarche effectuée avec sérieux et investigation. Les agents un peu frileux au départ, ont dans leur grande majorité approuvé et adhéré à la démarche.

L'apport du comité de suivi a été intéressant et important, il a permis de clarifier le cadre de l'audit et les attentions à apporter à la souffrance du personnel.

FO DGFIP 56 regrette cependant que de nombreuses années se soient passées avant d'en arriver à une telle conclusion et la production d'un plan d'action. Nous regrettons également que les conclusions de l'Espace de Dialogue menées par la DDFIP précédemment n'aient pas été suivies d'effet....que de temps perdu pour les agents !

FO DGFIP 56 restera vigilant sur la mise en œuvre de ce plan d'action et l'amélioration réelle des conditions de travail des agents de Port Louis.

Un point régulier sera fait à l'occasion de chaque CHSCT et un bilan de l'action sera présenté dans un an.

Point sur le SIE de Vannes Remparts

Une problématique de CVT (conditions de vie au travail) fortement dégradée depuis quelques mois impose de prendre dans ce service les mesures nécessaires et adaptées. La Direction étant dans l'incapacité apparente de traiter ce sujet par des mesures administratives conventionnelles, il sera fait appel à nouveau au Cabinet 360 RH pour mener à nouveau un audit et une consultation des personnels. Un budget conséquent (10000 €) a été prévu pour cette expertise. Comme pour Port Louis , la démarche sera accompagnée par un comité de suivi. **La 1ere réunion de ce comité de suivi est prévue pour le 3 novembre.**

FO DGFIP 56 restera à aussi très vigilant sur le déroulement de ce dossier qui est sensiblement différent de celui de Port Louis. Nous invitons les personnels concernés à s'exprimer librement et participer activement aux discussions et consultations qui vont prochainement s'engager.

**JE
NOUS
TOUS FO!**

Rapports de l'ISST, fiches accidents de travail, fiches de signalements et registre hygiène et sécurité

Rapports ISST :

On peut regretter l'absence de l'inspecteur SST pour la présentation au CHSCT de ses propres rapports. Difficile en effet d'avoir une discussion pertinente et objective sur le sujet. Les rapports concernaient les sites : du Palais, Mauron, Ploërmel et Locminé. Les rapports se sont révélés incomplets, les suites et annotations de la Direction étant absentes des documents.

FO DGFIP 56 déplore à la lecture de ces rapports, que les conditions d'hygiène ne soient pas respectées dans les locaux, les toilettes étant nettoyées 1 ou 2 fois par semaine (le code du travail prévoit un nettoyage journalier). Des solutions s'avèrent pourtant possibles, le ménage étant effectué dans certains locaux par le personnel communal.

Sujet à suivre pour le prochain CHSCT.

Fiche d'accident de travail :

Une seule fiche était soumise à l'examen du CHSCT pour un accident de trajet n'ayant nécessité aucun arrêt de travail.

Cahier d'hygiène et de sécurité : 3 fiches à l'examen

2 fiches concernaient le CFP d'Auray : problème de trop forte chaleur sur le SAID de Quiberon et problème d'un nid de frelons asiatiques sur une propriété mitoyenne au CFP. Après plusieurs démarches insistantes, le nid de frelons a été détruit fin septembre, une solution appropriée devra être étudiée pour les problématiques de chaleur sur les différents services concernés. La dernière fiche concernait les conditions de vie au travail au SIE de Vannes Remparts. Ce sujet a été évoqué précédemment et sera pris en considération dans l'audit du Cabinet 360 RH.

Fiches de signalements : 10 fiches de signalements à l'examen du CHSCT.

Plusieurs fiches concernaient des altercations entre services d'accueil ou collègues assurant des prises de rendez vous et des usagers, notamment sur le CFP de Lorient.

Les altercations sont parfois violentes, voir irrespectueuses de la part des usagers. Les collègues ont l'impression d'être les boucs émissaires de la dégradation du service public.

La Direction a apporté son soutien aux agents par un message personnalisé et une prise de contact. Plusieurs affaires ont fait l'objet d'un article 40 et d'un signalement au procureur de la République.

On peut relever l'irresponsabilité du commissariat de Lorient qui a refusé de prendre le dépôt de plainte d'un collègue.

FO DGFIP 56 a demandé à ce que la Direction veille tout particulièrement aux suites de ces fiches de signalements.

Pour que vos fiches de signalements soient efficacement évoquées n'oubliez pas d'en transmettre une copie aux représentants du CHSCT.

Visite de sites

Une délégation du CHSCT s'est rendue le 29 juin sur le site du CFP de Sarzeau « **point noir immobilier du département** ». La disposition des locaux n'est pas adaptée aux tâches de travail des collègues et renforce la séparation entre les différents métiers. Il n'existe pas de vrai lieu de convivialité, les locaux sont vétustes, bas de plafond. Se pose également la question de la sécurité des agents, la baie informatique étant accolée au ballon d'eau chaude dans un local regroupant pèle mèle les archives, le frigo, le micro-onde..... En outre, la porte de service, côté rue n'est manifestement pas sécurisée, un individu extérieur pourrait aisément la forcer.

Pour FO DGFIP 56, il est plus qu'urgent que la Direction prenne l'attache de la commune propriétaire du bâtiment afin de trouver une solution de relogement de la trésorerie ou de rénovation complète des locaux actuels.

Point d'information sur les commissions de réforme

La Direction nous a dressé un point d'information sur le protocole des commissions de réforme. Le sujet nous est apparu très flou. Le protocole et les modes de désignation des représentants syndicaux sont mal définis.

L'administration ne transmet pas les informations nécessaires à une défense efficace des dossiers des agents. Les intervenants (médecins) découvrent parfois les dossiers en commission et prononcent pourtant des avis lourds de conséquence pour le devenir des agents.

Départ du médecin de prévention :

FO DGFIP 56 et l'ensemble du CHSCT ont salué le médecin de prévention qui est appelé à d'autres fonctions à compter de janvier 2016. Nous l'avons chaleureusement remercié pour le travail accompli, son engagement et pour son écoute dans les différents dossiers qu'elle a eu en charge. **FO DGFIP 56** espère qu'un nouveau médecin sera rapidement trouvé.

Précision : Les points suivant 4-5-6-9 et 10 de l'ordre du jour ont été évoqués sans la délégation Solidaires qui a pris l'option de quitter la réunion du CHSCT.



Situation de la trésorerie du Palais

Ce point n'a pas été abordé faute de documents de travail et sera reporté à un prochain CHSCT.

Enquête CHSCT sur l'accident de travail d'Auray

Le CHSCT a demandé la saisine d'une enquête afin de pouvoir apprécier la causalité éventuelle du contexte du travail sur cet accident de travail. Ce dossier est par ailleurs traité par la Direction en commission de réforme avec demande d'une double contre-expertise. La délégation du CHSCT responsable pour l'enquête sera composée de 2 représentants du personnel et du responsable RH.

Fusion des secteurs d'assiette SIP de Vannes Golfe et Lorient Sud

La Direction nous a rappelé le contexte concernant la fusion des secteurs d'assiette sur les 2 SIP. Une visite de site a été effectuée par une délégation du CHSCT suivi d'un groupe de travail réunissant la délégation, la direction, les chefs de service et des personnels de chaque SIP. Ces fusions ont été actées par le CTL du 30 septembre. CTL qui avait été boycotté par Solidaires et la CGT. **FO DGFIP 56** et la CFDT ont voté contre la fusion du SIP de Vannes Golfe et se sont abstenus pour la fusion du SIP de Lorient Sud.

Les représentants du personnel ont souligné à nouveau le refus des agents de voir se mettre en place des fusions contre na-

ture notamment pour Vannes Golfe à 2 ans d'un déménagement sur un nouveau site.

Le redéploiement sur Lorient Sud pourra bénéficier de la superficie supplémentaire de l'ancien local syndical, améliorant de ce fait les conditions de vie des agents. Les agents pourront utiliser la nouvelle configuration des locaux à compter de mi novembre.

La Direction nous a par ailleurs précisé que le projet Troadec prenait du retard, l'échéance des travaux étant maintenue prévue pour 2018.

Budget CHS CT

FO DGFIP 56 a une nouvelle fois exprimé son mécontentement sur le contenu des documents budgétaires, un simple tableau et un document transmis à la va-vite la veille de la réunion ne saurait constituer une base de travail sérieuse. Nous avons donc demandé que nous soient transmis dans les délais, des documents complets, détaillés permettant d'apprécier chaque poste budgétaire.

Plusieurs engagements budgétaires ont été votés par le CHS CT du 20 octobre :

- Demandes de l'assistant de prévention (12000 €) : lampes, matériels adaptés, matériels de sécurité
- Accompagnement de la restructuration du SIP de Lorient Sud (5000€) : cloisons, réseaux informatiques, luminaires
- Réfection des ouvrants de Lorient Delessert (4000 €)

Soit un total de 21000 €

Vote : Pour : FO DGFIP 56, CFDT et CGT , Solidaires absent du vote

Sécurité sur le CFP de Lorient


Le problème de la circulation des personnes sur le CFP de Lorient a été soulevé. En effet, à plusieurs occasions, des usagers ont été retrouvés en fin de journée déambulant dans les services. Plusieurs problèmes ont été soulevés notamment en ce qui concerne la fermeture de certaines portes donnant accès aux services.

La Direction va refaire un point sur le sujet et faire un rappel des règles de sécurité sur le CFP de Lorient et auprès des agents de sécurité.



Vos représentants FO DGFIP 56 au CHS-CT du 20 octobre 2015

Elus : Stéphanie DANIEL et Patrick RAVACHE, expert : Caroline GUILLEVIC

BULLETTIN D'ADHESION 	NOM :	PRÉNOM :
	N° DGI ou N° AGORA :	ADRESSE MÈL :
	GRADE :	QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL :
	AFFECTATION :	
	déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)	
	Fait à	le
		(signature)
→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu		

Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques

Section du Morbihan

35 Bd de la Paix

56019 VANNES Cedex

tél : 06 80 90 22 02 ou mail : fo.ddfip56@dgfip.finances.gouv.fr <http://www.fo-dgfip-sd.fr/056/>